

**Nicolas DUPONT-AIGNAN**

*Candidat à la présidence de la République*

*Député de l'Essonne – Maire d'Yerres*

## LES FAMILLES INTERPELLENT LES CANDIDATS AUX ELECTIONS PRESIDENTIELLES ET LEGISLATIVES

### La voix des familles

1.1 Quelle place accorderez-vous aux unions d'associations familiales chargées de représenter officiellement l'ensemble des familles, dans les différentes instances de décision ?

**Réponse :** Ces associations familiales y auront toute leur place, en tant que partenaires privilégié du gouvernement dont l'avis sera pris en compte dans le cadre de la relance de la politique familiale.

### L'organisation territoriale

1.2 Entendez-vous faire évoluer la loi du 16 mars 2010 :

Maintiendrez-vous l'échelon départemental ? Si oui, avec quels domaines d'attribution ?

Comptez-vous rétablir la clause de compétence générale pour l'ensemble des échelons, ou, tout du moins, permettre l'intervention de plusieurs niveaux de collectivités territoriales pour financer en commun des réalisations dans le champ de la politique familiale et sociale ?

**Réponse :** Je souhaite renforcer l'échelon départemental, ainsi que les niveaux communal et national au détriment des échelons métropolitain, régional et européen, qui prennent actuellement de plus en plus d'importance avec peu d'efficacité et un hiatus démocratique de plus en plus criant.

Les différentes collectivités pourront s'associer pour répondre aux besoins en matière de politique familiale et sociale.

1.3 Vous engagez-vous à faire inscrire dans la loi l'existence et les missions des Unions Régionales des Associations Familiales (URAF) ?

**Réponse :** Il reviendra au gouvernement d'en discuter avec vous et d'en arrêter les contours éventuels, avant d'en faire délibérer le Parlement.

## Les instances nationales

1.4 Êtes-vous d'accord pour que les travaux du HCF soient présentés une fois par an, lors d'une réunion de l'ensemble des membres à Matignon, sous la présidence du Premier ministre ?

**Réponse :** Je pense plutôt que ce type d'évènements doit se dérouler sous la présidence du ministre ou secrétaire d'Etat de la famille.

1.5 Vous engagez-vous à la nomination d'un ministre en charge de la famille ?

**Réponse :** Je propose d'élargir les compétences de l'actuel secrétaire d'état à la famille et de le placer sous la tutelle directe du premier ministre, la famille étant un sujet transversal. Je n'ai pas encore décidé si l'élargissement des compétences méritait le titre de ministre.

## Les grands principes de la politique familiale

2.1 Partagez-vous cette analyse de l'UNAF sur les clés de réussite d'une politique familiale ?

**Réponse :** Oui, en grande partie.

2.2 Défendrez-vous les principes mentionnés : universalité, liberté de choix, pérennité ?

**Réponse :** Oui

## Des allocations familiales universelles et non imposées

2.3 Garantissez-vous que les allocations familiales resteront universelles et ne seront pas soumises à des conditions de ressources ?

**Réponse :** Oui

2.4 Les allocations familiales n'étant pas des revenus mais une compensation de charges, garantissez-vous qu'elles ne seront pas imposées ?

**Réponse :** Oui

2.5 Êtes-vous favorable au maintien des allocations familiales au dernier enfant d'une fratrie ?

**Réponse :** Oui

## La réduction des déficits publics et le financement de la protection sociale

2.6 Quelles mesures allez-vous prendre pour réduire le déficit public ?

**Réponse :** Les deux points essentiels de mon projet sont la sortie de l'euro et la mise en place d'un protectionnisme social et environnemental. La sortie de l'euro permettra trois changements majeurs : se libérer des marchés financiers pour financer les prêts de l'Etat directement auprès de la banque de France avec 0 % d'intérêt — au lieu de 3 % et plus actuellement —, en finir avec une monnaie surévaluée et retrouver une monnaie adaptée à notre économie, enfin d'amorcer une rupture avec l'Union européenne actuelle pour remettre le projet européen au service des peuples d'Europe. Le protectionnisme permettra quant à lui de mettre un terme à la concurrence déloyale avec des pays ne respectant pas nos normes sociales et environnementales et donc de relocaliser notre économie. Vous l'avez compris, je mise en premier sur la relance économique et la fin de la tutelle exercée par certains (UE, marchés financiers...) pour réduire le déficit public.

2.7 Plus précisément, en ce qui concerne le financement de la Sécurité sociale, modifierez-vous les sources et les niveaux de financement ?

**Réponse :** Je n'instaurerai pas de TVA sociale sur le modèle de celle voulue par le pouvoir sortant, qui revient à une hausse pure et simple de la TVA, au détriment des Français. En revanche, je ferai contribuer tous les revenus et corrigerai notamment la différence de traitement entre les revenus du travail et ceux du capital. Enfin, j'opérerai une taxation des importations pour qu'elles contribuent au financement de notre protection sociale.

2.8 En ce qui concerne plus spécifiquement la « branche famille », vous engagez-vous :

à mettre fin au transfert des dépenses au détriment de la « branche famille » ?

à garantir le maintien du niveau de financement ?

**Réponse :** Je maintiendrai le niveau de financement. Quant aux différents transferts, le ministre concerné les examinera attentivement et les bloquera s'ils ne sont pas justifiés.

## Une fiscalité juste et équitable pour les familles

2.09 Prévoyez-vous une réforme fiscale ?

**Réponse :** Oui

2.10 Si oui, comment la dimension familiale (situation conjugale et présence d'enfant(s)) sera-t-elle prise en compte pour chacun des impôts et prélèvements sociaux, notamment en ce qui concerne l'IR, la CSG, les impôts locaux, les éventuels « impôts verts » ?

**Réponse :** Le principe d'une compensation pour les ménages avec enfants à charge sera préservé et consolidé. Je suis également favorable à une modulation de la TVA sur les produits de la petite enfance.

2.11 En particulier, en ce qui concerne l'IR :

Prévoyez-vous une retenue à la source ?

Maintiendrez-vous le quotient conjugal et le quotient familial ?

Envisagez-vous de modifier le montant du plafond de la somme des déductions fiscales ?

Envisagez-vous d'ajouter une (des) tranche(s) supplémentaire(s) ?

**Réponse :** La retenue à la source est une idée intéressante, oui aux quotients conjugal et familial, réduction drastique des niches fiscales, taxation à 50 % des revenus supérieurs à 360 000 €/an.

2.12 Envisagez-vous d'instaurer une TVA sociale ? Si oui, selon quelles modalités ?

**Réponse :** Non, mais comme je vous l'ai indiqué, il faudra trouver le moyen ces prochaines années de faire contribuer les importations au financement de la protection sociale et d'alléger les charges qui pèsent sur la production en France, tout en empêchant tout dérapage de l'inflation.

### **Dépendance et handicap : soutenir les solidarités familiales**

2.13 Quelles mesures comptez-vous prendre concernant la prise en charge de la perte d'autonomie des personnes âgées ?

**Réponse :** Principalement, revaloriser le métier des auxiliaires de vie et générer les moyens, grâce au retour de la croissance, d'une prise en charge humaine de nos aînés.

2.14 Quelles mesures comptez-vous prendre concernant la prise en charge, tout au long de la vie, des personnes en situation de handicap ?

**Réponse :** Création de centres relais, développement du braille et de la langue des signes, intégration dans les écoles et dans le monde du travail et surtout amélioration de l'accès des enfants handicapés à la scolarité. Pour cette question et la précédente, je vous renvoie à la 31<sup>e</sup> de mes [37 propositions](#).

2.15 Quelles actions souhaitez-vous mener pour une reconnaissance des « aidants familiaux » ? Quels dispositifs de soutien effectif vous engagez-vous à mettre en place ?

**Réponse :** Pour reconnaître la valeur de l'engagement associatif, je suis favorable à un statut du bénévolat qui donnerait en particulier des points supplémentaires pour la retraite des personnes concernées. En effet, cette bonification de périodes pour le calcul de la retraite, s'il doit bien sûr s'appliquer aux personnes handicapées, devrait aussi à mes yeux concernée l'entourage familial ou les proches effectivement engagés à leurs côtés.

Pour inciter au bénévolat, j'ai créé dans la ville où je suis Maire, Yerres, une bourse au bénévolat, qui connaît un franc succès et permet notamment à de jeunes retraités de mettre leur temps et leur savoir-faire au service d'autrui.

Néanmoins, le bénévolat ne remplacera jamais le rôle crucial des professionnels. A cet égard, l'entrée en vigueur de la nouvelle convention collective des métiers de l'aide à domicile représente un progrès considérable pour la reconnaissance de ces professions et la possibilité de dialoguer avec les Pouvoirs Publics. En revanche, s'il est légitime de prévoir différents niveaux de rémunération, compte tenu de la diversité des métiers concernés et du niveau différent de qualification requise (infirmiers, gardes malades, assistants administratifs, aide aux devoirs, etc...), je considère qu'aucun de ceux-ci ne devrait être à un tarif horaire inférieur au SMIC.

Le secteur des services à la personne est ainsi encore trop souvent considéré comme un domaine économique mineur, sous prétexte qu'il fonctionne, dans la majeure partie des cas, sous régime associatif et non sous forme juridique commerciale classique. Cependant, c'est un secteur en plein développement qui se professionnalise, et devient un acteur à part entière de l'économie nationale. Il faut l'encourager et j'estime du devoir du nouveau président de la République de réellement y veiller, contrairement à ce qui a été fait (ou plus précisément omis) ces dernières années.

2.16 Quels seront les financements de ces politiques ?

**Réponse :** Là encore, il faut raisonner en termes de financements nouveaux grâce à une croissance retrouvée, plutôt qu'en terme de répartition de la pénurie, comme c'est le cas actuellement. En l'état actuel des choses, ceux qui s'engagent sur de nouveaux moyens sans changer le cadre existant font des promesses en l'air.

## **Le droit de la famille**

3.1 Envisagez-vous des réformes en matière de droit de la famille ? Notamment :  
Êtes-vous favorable au mariage de personnes de même sexe ?

Comptez-vous réformer le PACS ? Quelle distinction comptez-vous maintenir entre le PACS et le mariage ?

Envisagez-vous de réformer l'adoption ? Êtes-vous favorable à son accès aux couples de même sexe ?

Envisagez-vous de créer un statut juridique du « tiers » ou du « beau-parent » ?

**Réponse :** Cette question de société, le prochain président de la République devra avoir le courage de clairement la trancher.

A mon sens, le législateur devra concilier deux principes très importants, deux libertés essentielles. Et comme toujours en cas de conflit entre deux libertés fondamentales, il faudra avoir le courage de faire un choix clair et net.

Le premier de ce principe est qu'il n'existe pas dans notre société française - je le crois profondément - un droit "à" l'enfant. Et c'est la raison pour laquelle je suis opposé à l'adoption par un couple homosexuel. En effet, obtenir un enfant n'est pas un droit, et parfois la vie - dans sa dureté - empêche malheureusement des personnes pourtant tout à fait aptes à éduquer un enfant d'en avoir un.

Je crois en revanche qu'il existe un droit imprescriptible pour chaque enfant d'avoir un père et une mère à sa naissance. En ce sens, on peut considérer que je privilégie le droit de l'enfant au droit "à" l'enfant. Alors bien sûr, la vie écarte parfois l'enfant très tôt de son père ou de sa mère, et nul doute - dans l'absolu - qu'un couple homosexuel stable le rendrait plus heureux. Mais je ne pense pas comme législateur qu'on puisse priver dès le jour même de sa naissance l'enfant de l'idée même d'un père ou d'une mère : en clair, on ne peut pas être le fils ou la fille de deux personnes du même sexe.

Le second de ces principes est cependant le droit pour chaque individu de vivre sa vie comme il l'entend.

De ce fait, il m'apparaît légitime de vouloir solenniser les liens forts qui unissent deux personnes. Je suis donc en faveur d'une "alliance", conclue en Mairie et ouvrant à certains avantages supplémentaires par rapport au PACS (notamment fiscaux), comme la possibilité de toucher une réversion en cas de décès. Mais bien entendu, je prévois par conséquent des obligations plus fortes pour ce qui concerne la séparation. En tout état de cause, il ne s'agit pas de l'équivalent du mariage, ce qui serait une première étape vers l'adoption.

Enfin, le statut de « tiers » ou de « beau-parent » pourrait faciliter la vie de nombreuses familles, par exemple les familles recomposées, mais ne doit pas être détourné de son objet.

3.2 Reviendrez-vous sur des dispositions adoptées dans la loi votée en 2011 sur la bioéthique ? Plus particulièrement, reviendrez-vous sur les conditions d'accès aux différentes techniques d'assistance médicale à la procréation (couple de sexe différent, vivant et en âge de procréer, dont l'infertilité est due à des raisons médicalement constatées) ? Autoriserez-vous la gestation pour autrui ?

**Réponse :** Je ne souhaite pas d'extension à l'assistance médicale à la procréation. Je suis totalement hostile à la pratique des mères porteuses.

## Améliorer le pouvoir d'achat des familles

4.1 Quelles actions allez-vous mener pour lutter contre l'augmentation de ces dépenses qui affectent fortement le pouvoir d'achat des familles en difficulté et l'équilibre des enfants ?

**Réponse :** Je souhaite faire baisser le prix des produits suivants : électricité, gaz, essence, produits alimentaires et de puériculture.

Pour l'électricité, j'abrogerai la loi NOME (imposée par Bruxelles) qui impose à EDF de vendre 25 % de sa production de gros à prix coûtant et d'augmenter ses tarifs finaux pour pouvoir faire émerger des concurrents sur ce nouveau marché. Pour le gaz, je re-nationaliserai EDF et GDF et l'Etat nouvel actionnaire veillera à la modération des tarifs. Pour l'essence, je souhaite abroger le monopole privé de Total, [voir ici pour l'explication](#). Enfin je compte rétablir un prix garanti aux agriculteurs et sortir des produits, comme par exemple le lait, du marché libre intégral et donc limiter les fluctuations tarifaires.

4.2 Quelles sont vos propositions pour que les familles retrouvent du pouvoir d'achat ?

**Réponse :** Outre la modération tarifaire des frais incompressibles précités, auxquels j'ajoute aussi le logement et la garde des jeunes enfants, la première source d'augmentation du pouvoir d'achat des familles sera le regain d'activité économique et l'augmentation des revenus salariés.

4.3 Comment lutterez-vous contre l'érosion des prestations familiales ?

**Réponse :** J'augmenterai le montant des allocations familiales dès lors que la situation économique et financière le permettra.

## Prévenir le surendettement

4.4 Pour lutter contre le surendettement, mettez-vous en place, au moyen de la loi, un registre national des crédits aux particuliers ?

**Réponse :** Il faut bien entendu renforcer la protection des personnes en situation de fragilité financière, particulièrement vulnérables au piège du crédit « facile ». C'est pourquoi il faudra renforcer les dispositifs réglementaires et législatifs en ce sens, que le pouvoir sortant a consciencieusement évincés durant la dernière législature, et instaurer une class action à la française. Mais, encore une fois, le meilleur rempart contre la spirale du surendettement est la croissance, le retour à l'emploi, l'augmentation du revenu disponible.

## Un accès à un logement décent et de qualité pour toutes les familles

4.5 Comment augmenterez-vous la production de logements à des coûts abordables pour les familles aux revenus modestes ?

**Réponse :** Je compte financer la construction de nouveaux logements sociaux par la vente d'une partie des logements du parc HLM à leurs locataires actuels. Et je propose un système d'encadrement des loyers là où ce sera nécessaire, tout en favorisant un puissant développement du « bail glissant », qui devrait permettre de remettre 500 000 logements locatifs privés sur le marché immobilier. Enfin, l'aide à l'accès à la propriété devra être sérieusement dynamisée.

4.6 Comment assurerez-vous une meilleure mobilité dans le parc de logement social existant afin de permettre aux familles d'accéder à un logement adapté à leurs besoins et à leurs capacités financières ?

**Réponse :** Par la vente du parc aux locataires permettant de financer de nouvelles constructions. Par ailleurs, il faudra mettre un terme aux abus en abaissant les plafonds de ressources, ce qui n'obligera pas d'ailleurs à empêcher toute mixité sociale.

4.7 Sur quels montants annuels d'engagements financiers de l'État (allocations logement et aides à la pierre) vous engagez-vous ?

**Réponse :** Construction de 25 000 places d'hébergement d'urgence pour un coût de 244 millions d'euro, accession à la propriété de 2 millions de foyers dont une partie grâce au dispositif de vente de logements HLM permettant de financer de nouvelles constructions.

## Maîtriser les charges énergétiques

4.8 Quelle politique de tarification des énergies envisagez-vous ?

**Réponse :** Abrogation de la loi NOME, nationalisation de EDF et GDF permettant une baisse des tarifs, ainsi qu'une baisse de 10 centimes le litre de l'essence, grâce à diverses diminutions de la fiscalité et à une nouvelle politique de prix rendue possible par le retour de Total dans le giron public.

4.9 Quelle sera votre politique d'amélioration de la performance énergétique des logements ?

**Réponse :** Mise en place de Crédits d'Impôts, de Prêts spécifiques à 10 ans à Taux Réduits dont les intérêts seront déductibles des impôts, un taux de TVA REDUIT, subventions Anah plus importantes et pour les propriétaires bailleurs le cumul du Crédit d'Impôt et de la déduction des dépenses d'amélioration sur les revenus fonciers. Également, un locataire qui voudrait faire des travaux en lieu et place du propriétaire pourrait obtenir des aides déductibles de ses loyers dans une proportion



de 30% de ceux-ci pendant un temps limité à celui du bail restant à courir (9 ans maximum).

### **Améliorer l'accès aux soins**

4.10 Quelles actions mènerez-vous pour que le reste à charge des dépenses de santé ne devienne pas un obstacle à l'accès aux soins ?

**Réponse :** Je maintiendrai les franchises médicales qui sont un bon moyen de responsabiliser les patients et je rationaliserai notre système de protection maladie mais en assurant un vrai service public (lutte contre les déserts médicaux, réforme de la filière dentaire, etc.). J'obtiendrai une baisse du coût des médicaments réellement efficace et déjà amortis afin de l'aligner sur celui en vigueur chez nos voisins européens grâce à une chasse aux remboursements des produits sans utilité, je remplacerai l'AME par des dispensaires et je réformerai les dépassements d'honoraires et le mode de rémunération des praticiens libéraux. Ces dispositions permettront de réaliser des économies permettant d'équilibrer, donc de pérenniser, notre système d'assurance maladie et également de ce que la Sécu re-rembourse des soins pris actuellement en charge par les mutuelles. Enfin, la récente taxe sur les mutuelles sera abrogée et il sera veillé à ce que l'accès à ce système de prise en charge complémentaire soit de nouveau démocratisé, ce qui est de moins en moins le cas depuis 10 ans.

4.11 Pensez-vous que ces dispositions sont à la hauteur des enjeux ?

**Réponse :** Sans retour de la croissance par un changement de cap radical, il n'y aura aucune solution réellement à la hauteur des enjeux.

4.12 Êtes-vous favorable à ce que les familles qui représentent les usagers à la CNAM participent à l'évaluation de cet engagement de la convention médicale ?

**Réponse :** Oui

4.13 Si la situation de l'offre de soins en ambulatoire ne s'améliore pas, malgré le dispositif conventionnel, légifèrerez-vous sur des mesures plus coercitives ?  
Lesquelles ?

**Réponse :** Il appartiendra au gouvernement et au Parlement d'en décider, au vu de l'évolution de la situation et en concertation avec tous les acteurs concernés.

### **L'accompagnement des parents d'enfants en bas âge**

4.14 Que ferez-vous pour renforcer les actions visant à soutenir les parents lors de la grossesse et après la naissance, notamment durant les semaines qui suivent le retour au domicile ?

**Réponse :** Le droit du travail doit effectivement être appliqué et mieux contrôlé. Trop de parents sont pénalisés par leur employeurs lors de naissances. Il faut une fois pour toutes faire comprendre à chacun que la natalité française est l'avenir de la France.

### Investir pour la petite enfance

5.1 Combien de nouvelles places d'accueil, répondant aux besoins sur le territoire, vous engagez-vous à créer sous votre mandat ?

**Réponse :** Je compte créer au moins 100 000 places de crèche en 5 ans pour un coût de 3 milliards d'euros.

5.2 Vous engagez-vous à maintenir le même niveau de financement public actuel en matière d'investissement et de fonctionnement ?

**Réponse :** Je souhaite l'augmenter.

5.3 Selon vous, quelle instance doit piloter localement les politiques d'accueil du jeune enfant ?

**Réponse :** La commune, avec le soutien des autres collectivités – Etat et département. Par ailleurs, il faut veiller à une meilleure préréquation entre communes pauvres et moins pauvres.

5.4 Maintiendrez-vous le congé parental de trois ans ? Plus largement, améliorerez-vous le congé parental ? Si oui, comment ? Avec quels financements ?

**Réponse :** Oui, je souhaite laisser aux parents le choix d'avoir une vie professionnelle plus ou moins active. Le financement de mon projet se trouve sur la page de présentation de [mon programme économique](#).

### Soutenir les parents

5.5 Quels sont vos objectifs en matière de soutien à la parentalité ?

**Réponse :** Contribuer à maintenir une démographie dynamique, atout immense pour notre pays.

5.6 Vous engagez-vous à maintenir, voire à renforcer, les financements consacrés aux dispositifs de soutien à la parentalité ?

**Réponse :** Oui

5.7 Vous engagez-vous à garantir la pérennité de ces dispositifs par l'adoption d'une loi ?

**Réponse :** Non

5.8 Comment entendez-vous organiser la coordination locale de ces dispositifs ?

**Réponse :** Le ministre et les acteurs concernés détermineront au mieux l'organisation des dispositifs d'aide aux parents.

### Autonomie financière des jeunes

5.09 Quelle politique globale de soutien financier des jeunes et de leur famille envisagez-vous ? Sur quels financements ?

**Réponse :** Mes mesures sont indiquées sur [cette page](#).

5.10 Envisagez-vous d'élargir les critères d'attribution des bourses et d'en augmenter le montant ?

**Réponse :** Je poursuivrai l'effort budgétaire en faveur de l'éducation supérieure pour atteindre 2% du PIB en 2017 et rattraper notre retard en renforçant les rôles spécifiques et le partenariat entre écoles, universités et IUT. Cette augmentation des moyens doit permettre un accès plus démocratique à l'enseignement supérieur par des **bourses** au mérite, la réduction des frais d'inscription, la gratuité des concours et la création de quotas en classes préparatoires aux grandes écoles.

5.11 Quelles actions mènerez-vous pour favoriser l'entrée des jeunes sur le marché du travail ?

**Réponse :** Je veillerai à développer les formations en alternance, revaloriser l'enseignement technique et professionnel, démocratiser l'accès au supérieur et offrir une vraie liberté de formation tout au long de la vie, notamment aux jeunes sortis tôt du système scolaire, grâce à la « sécurité professionnelle ». Mais, avant tout et encore une fois, seule une reprise économique et une baisse du chômage globale pourra permettre une intégration rapide de tous les jeunes au monde du travail.

### Renforcer le lien entre famille et école

5.12 Dans votre projet pour l'École, que comptez-vous faire pour mieux garantir un rapprochement entre familles et école ?

**Réponse :** Il faut favoriser une concertation étroite entre école et familles, ce qui tend d'ailleurs à se développer de plus en plus face aux incertitudes de l'avenir. En revanche, je suis favorable à ce que l'Institution scolaire, l'École de la République, recouvre son autorité propre et les moyens de se faire respecter des élèves, en supprimant par exemple la loi Lang.

## Un accès à une éducation pour tous

5.13 Comment assurerez-vous un accès plus équitable à toutes les formations du secondaire ou aux formations supérieures, quelle que soit la filière ?

**Réponse :** Je veux revaloriser les filières professionnelles et permettre à ceux qui y réussissent de pouvoir par la suite retrouver la filière classique. Bien entendu, je propose de rebâtir l'école républicaine qui a permis à des générations de gravir les échelons sociaux par les mesures énoncées [ici](#).